

REGLEMENT DE SELECTION D'ENTREE EN FORMATION ACCOMPAGNANT NUMERIQUE ET SOCIAL

Les épreuves consistent en :

- Une épreuve écrite/technique
- Un entretien oral de motivation

CONDITIONS À REMPLIR POUR LE CONCOURS D'ENTREE

- A. Être âgé(e) de 18 ans minimum à la date d'entrée en formation**
- B. Inscrit France Travail**
- C. Avoir la certification PIX ou avoir passé la version France travail avec copie d'écran**
- D. Maîtrise de la langue française et appétence pour le numérique**

Les candidatures se feront exclusivement en ligne sur le site de l'EMAP www.emap.re, pendant la période d'ouverture des inscriptions.

Les étapes à suivre pour s'inscrire seront mentionnées sur notre site :

- 1- Créer son compte (ou se connecter si vous possédez déjà un compte)
- 2- Remplir le formulaire en ligne
- 3- Téléverser les pièces demandées après les avoir numérisées

Pour ceux qui n'auront pas la possibilité d'accéder à cette modalité d'inscription, veuillez prendre contact avec l'accueil de l'EMAP.

Les inscriptions aux admissions se font sur une liste :

- **Liste Quota Région (FI) : candidats dont la formation relève d'un financement du Conseil Régional de La Réunion et dont le nombre est limité.**

Ces candidats devront être exclusivement demandeurs d'emploi à la date d'entrée en formation.

EMAP – Ecole des Métiers à l'Accompagnement de la Personne
1 D chemin Vélia - 97432 RAVINE DES CABRIS
Tél. : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - E-mail : accueil@emap.re
SIRET : 440 944 544 00020 – APE 8559A

Publics concernés par le dispositif PRIC 2024-2027

Veillez trouver ci-dessous les publics éligibles au dispositif PRIC 2024-2027 :

- Les personnes en recherche d'emploi sans condition de diplôme : bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA), travailleurs en situation de handicap ou seniors de 55 ans et plus ;
- Les jeunes en recherche d'emploi jusqu'au niveau bac +2 non obtenu, âgés de moins de 26 ans ;
- Les personnes en recherche d'emploi âgées de 26 à 54 ans et ne détenant pas le baccalauréat.

Les pièces à téléverser en ligne pour l'inscription sont :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Photo d'identité
- Copie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité sur la durée totale de la formation (carte nationale d'identité recto/verso ou passeport ou titre de séjour)
- L'attestation France Travail « des périodes d'inscription » ou un certificat de scolarité
- Certificat PÎX ou copie d'écran France Travail
- La (les) photocopie(s) des diplômes et titres (*mentionnant expressément les niveaux dans le système français. Pour les diplômes étrangers, le candidat devra fournir l'équivalence de reconnaissance dans le système français*)
- Attestation RQTH si vous êtes reconnu travailleur en situation d'handicap
- Attestation RSA si vous êtes concerné

Seules les candidatures complètes dans les délais seront prises en considération et traitées

Une confirmation d'inscription aux sélections sera adressée au candidat par mail dès que son dossier sera validé.

En cas de non-réception de ce courrier électronique sous 2 jours, il appartiendra au candidat de prendre contact avec l'accueil de l'EMAP.

EMAP – Ecole des Métiers à l'Accompagnement de la Personne
 1 D chemin Vélia - 97432 RAVINE DES CABRIS
 Tél. : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - E-mail : accueil@emap.re
 SIRET : 440 944 544 00020 – APE 8559A

LES EPREUVES

A. Épreuve écrite / technique

- **Objectifs** : évaluer la culture numérique et sociale du candidat, ainsi que ses capacités d'analyse.
- **Nature** : Analyse de document (article de presse sur la thématique du numérique dans le secteur social/médico-social ou un fait d'actualité).
- **Durée totale** : 1h
- **Notation** : notée sur 20.

B. Épreuve orale

- **Objectifs** : apprécier la motivation, la connaissance du secteur et l'adéquation avec le projet pédagogique EMAP.
- **Nature** : entretien individuel de 30 minutes devant un jury (parcours, projet professionnel, compréhension du secteur, motivations).
- **Notation** : notée sur 20.

C. Notation et harmonisation

Le jury est composé de professionnels de la formation. Chaque épreuve est notée sur 20.

En cas d'écarts importants entre les notes des 2 jurys, une harmonisation est réalisée.

EMAP – Ecole des Métiers à l'Accompagnement de la Personne
 1 D chemin Vélia - 97432 RAVINE DES CABRIS
Tél. : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - E-mail : accueil@emap.re
 SIRET : 440 944 544 00020 – APE 8559A

ETABLISSEMENT DES RESULTATS

COMMISSION D'ADMISSION

Le classement final des candidats se fait en fonction des notes obtenues, par ordre décroissant.

Pour être admis, le candidat devra faire partie des **15 premiers et une moyenne supérieure à 10.**

En cas d'égalité, les candidats sont départagés en fonction :

- De leur expérience professionnelle et de sa durée dans le champ social et éducatif (*)
- De leur engagement associatif ou dans le cadre de la citoyenneté ou du bénévolat
- (*) uniquement sur justificatifs.

Les résultats sont établis par une commission qui peut être composée :

- La direction générale de l'EMAP (ou représentant)
- La direction de l'EFTS (ou représentant)
- La coordination pédagogique
- Le responsable de la formation ANS

NB : L'agent administratif en charge des sélections et l'employée administrative en charge de la promotion sont invitées à cette commission à titre informatif.

Cette commission arrête :

- La liste principale des candidats admis (quota Région)
- La liste complémentaire
- Le nombre de candidats admis
- La durée du parcours de formation

Les résultats sont communiqués à l'ensemble des candidats.

L'admission est valable uniquement pour la rentrée de l'année en cours.

EMAP – Ecole des Métiers à l'Accompagnement de la Personne
 1 D chemin Vélia - 97432 RAVINE DES CABRIS
 Tél. : 02 62 96 95 30 - Fax : 02 62 25 27 03 - E-mail : accueil@emap.re
 SIRET : 440 944 544 00020 – APE 8559A